

Le diocèse de Tournai, en Belgique, adopte la parité dans sa gouvernance

► Clôturant, samedi, le premier synode diocésain de Belgique depuis Vatican II, Mgr Guy Harpigny a notamment promulgué un décret prévoyant d'appeler des femmes à tous les niveaux de gouvernance.

MONS

De notre envoyée spéciale

« Rien n'est écrit d'avance, nous nous mettons simplement en route pour prendre les orientations pastorales qui conviennent », avait précisé Mgr Guy Harpigny en lançant, pour le Hainaut, un synode diocésain, premier du genre en Belgique depuis Vatican II (lire *La Croix* du 18 septembre 2012). Après deux ans et demi de réflexion en équipes, puis en assemblée synodale, et le vote des orientations en octobre, la promulgation solennelle des décrets du synode était programmée pour le 30 novembre. La collégiale Sainte-Waudru de Mons était comble pour entendre l'évêque de Tournai dévoiler les décisions prises pour l'avenir du diocèse.

« Tout au long de l'assemblée, beaucoup d'éléments ont été apportés quant à la gouvernance, aux respon-

sabilités et aux conseils, précise le vicaire général, le P. Olivier Fröhlich. Lors du vote des propositions d'action au cours des derniers mois, l'assemblée synodale réunie a applaudi une seule fois : lorsqu'on a demandé d'intégrer des femmes à tous les niveaux de responsabilité dans la vie diocésaine. Mgr Harpigny en a tiré les conséquences. »

« Les propositions du synode ont parfois été plus loin que je n'aurais été moi-même », a confié Mgr Harpigny.

Plaidant « pour une gouvernance plus harmonieuse », l'évêque a donc clairement formulé, dans l'un des 60 décrets, la place qu'il souhaite accorder aux femmes dans le diocèse : « Un effort de communication est nécessaire pour faire connaître les femmes qui ont reçu une mission pastorale. Néanmoins, dans ce que l'on nomme la gouvernance, les femmes ne sont pas encore suffisamment reconnues. Aussi, dans le but d'arriver à la parité hommes-femmes, des femmes seront appelées à tous les niveaux de gouver-

nance : le conseil épiscopal, les conseils diocésains, les groupes de travail pastoral, les services pastoraux. »

Des décisions fortes ont aussi été prises concernant l'avenir des paroisses : les actuelles unités pastorales formeront désormais le territoire des paroisses, autour d'un curé et d'une équipe d'animation pastorale. D'ici à 2018, le diocèse de Tournai ne comptera plus que 49 « paroisses nouvelles », composées de plusieurs communautés paroissiales appelées « clochers ». « N'allez pas en conclure que je vais désaffecter 500 églises ! », a lancé l'évêque. Il a promis qu'aucune ne sera fermée et souhaité poursuivre la réflexion pour que chaque paroisse développe des « lieux-sources » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement.

Mgr Harpigny s'est aussi engagé à mieux écouter les jeunes et les familles et a annoncé deux « mini-synodes » à leur intention, entre 2015 et 2017. « Les propositions du synode ont parfois été plus loin que je n'aurais été moi-même, a-t-il confié. Les décrets offrent maintenant des points de repères qui vont nous encourager dans une nouvelle manière de vivre en Église. »

RAPHAËLLE D'YVOIRE